



Volet territorial LEADER/FEDER OS 5.1 2021/2027

Volet territorial LEADER/FEDER OS 5.1 2021/2027

1. Le territoire du GAL
2. La stratégie du territoire
3. Les axes et les fiches actions
4. Le Groupe d'Action Locale : RI, composition du GAL, déroulé d'un comité, AG et instructeur, outils de communication...)

Direction Générale des Services



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Le territoire du GAL

Agglomération d'Agen

- Population : 103 985 habitants (2021)
- Nombre de communes : 44
- Siège de l'EPCI : Agen (34 656 habitants)
- Superficie : 650 km²
- Densité : 200 habitants/ km²



Enveloppe sur l'Agglomération d'Agen

2014-2020 : LEADER = > **1 740 017 €** (première programmation sur l'Agenais)

2021-2027 : - FEDER (OS 5.1) => **2 081 029 €**

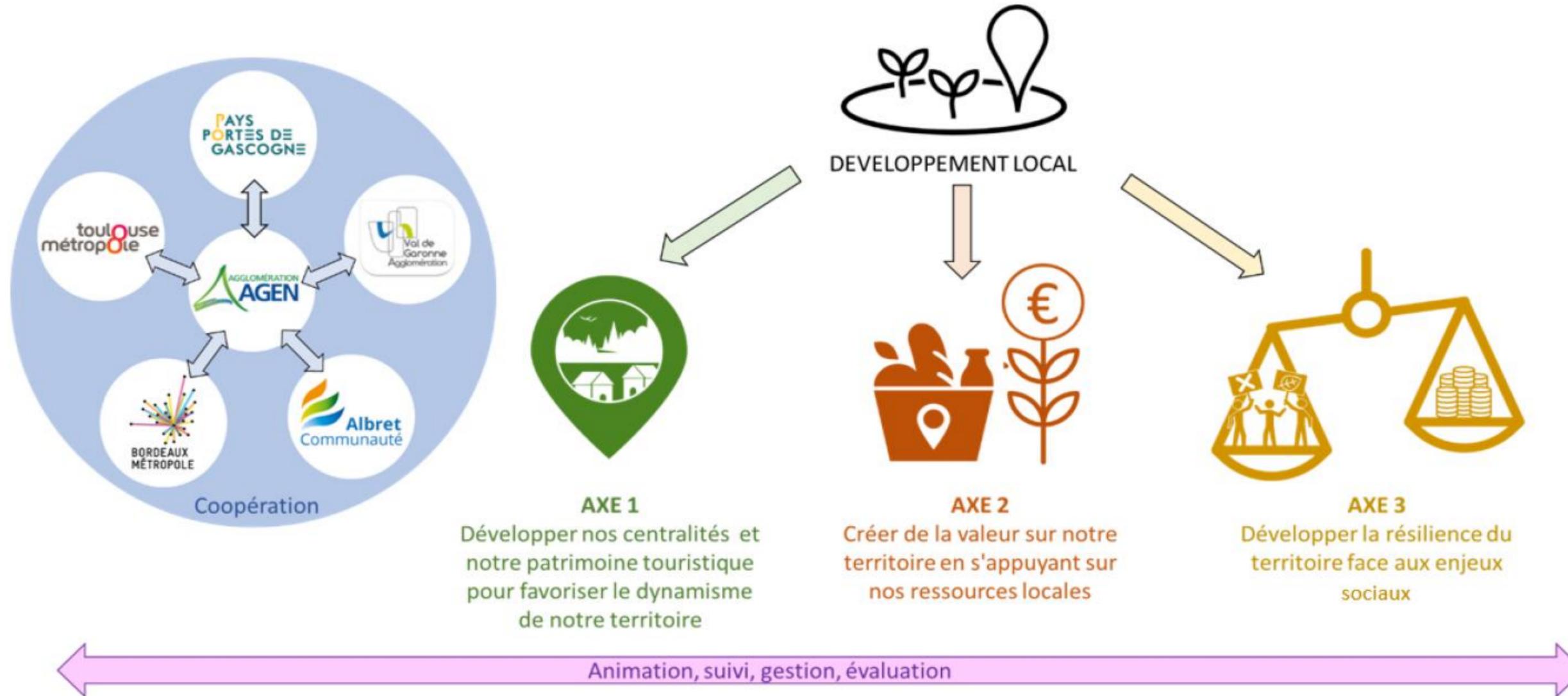
- FEADER (LEADER) => **784 216 €**

➤ Enveloppe totale : **2 865 245 €**

Subvention maximum FEADER et FEDER :

- Étude seule : 30 000 €
- Autres types d'actions : 100 000 €

La stratégie de développement du territoire



La stratégie d'Action de l'Agglomération



FAVORISER LE DYNAMISME DE NOTRE TERRITOIRE

FEDER OS 5.1

1. Requalifier les centres des bourgs (hors Agen)
2. Faciliter le développement d'activités et l'accès aux services de nos centres bourgs et de la ville d'Agen
3. Développer le patrimoine touristique et le faire vivre

Exemples de projets soutenus :

- Construction et réhabilitation de logements sociaux, aménagements d'espaces publics ...
- Création de services ou activités ...
- Valorisation, préservation du patrimoine ...



VALORISER LES RESSOURCES DE NOTRE TERRITOIRE

LEADER

4. Promouvoir et développer la commercialisation des produits en circuits courts et les savoir-faire locaux (hors Agen)

Exemples de projets soutenus :

- Projets contribuant à la distribution de produits locaux (épicerie sociale, drive fermier ...)
- Actions encourageant le dialogue entre les agriculteurs et les habitants ...



ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ENJEUX SOCIAUX

FEDER OS 5.1

5. Adapter nos activités économiques aux enjeux sociaux

Exemples de projets soutenus :

- Projets culturels favorisant l'inclusion
- Réseau de commerces solidaires pour les publics exclus



COOPERER AVEC D'AUTRES TERRITOIRES

LEADER et FEDER OS 5.1

6. Coopérer avec les territoires ruraux
7. Coopérer avec les espaces urbains

Exemples de projets soutenus :

- Collaboration entre territoires ruraux ou espaces urbains sur des enjeux communs tels que l'urbanisme, le tourisme, la mobilité ...

Les Axes et les Fiches-Actions

Objectif 1 FAVORISER LE DYNAMISME DE NOTRE TERRITOIRE			FEDER OS 5.1	
1	Requalifier les centres des bourgs <i>Agen exclu</i>	Création et réhabilitation de logements sociaux, aménagements d'espaces publics ...	800 000 €	1 741 029 €
2	Faciliter le développement d'activités et l'accès aux services de nos centres bourgs et de la ville d'Agen	Création de services ou d'activités	500 338 €	
3	Développer le patrimoine touristique et le faire vivre	Valorisation, préservation du patrimoine ...	440 691 €	
Objectif 2 VALORISER LES RESSOURCES DE NOTRE TERRITOIRE			LEADER	
4	Promouvoir et développer la commercialisation des produits en circuits courts et les savoir-faire locaux <i>Agen exclu</i>	Projets contribuant à la distribution de produits locaux (épicerie sociale, drive fermier ...), Actions encourageant le dialogue entre les agriculteurs et les habitants ...	374 216 €	
Objectif 3 ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ENJEUX SOCIAUX			FEDER OS 5.1	
5	Adapter nos activités économiques aux enjeux sociaux	Projets culturels favorisant l'inclusion, Réseau de commerces solidaires pour les publics exclus ...	300 000 €	
COOPÉRATION			LEADER - FEDER OS 5.1	
6	Coopérer avec les territoires ruraux (LEADER)	Collaboration sur des enjeux communs tels que l'urbanisme, le tourisme, la mobilité ...	40 000 €	80 000 €
7	Coopérer avec les territoires urbains (FEDER OS 5.1)		40 000 €	
GÉRER, SUIVRE, ANIMER ET ÉVALUER LA STRATÉGIE			LEADER	
8	Gestion, suivi, animation, évaluation du programme		370 000 €	

Le GAL – Groupe d'Action Locale

COLLEGE PUBLIC		
Structures	Titulaires	Suppléants
Agglomération d'Agen	4	4
Département	1	1
CAUE 47	1	1
Chambre d'Agriculture	1	1
Chambre de Commerce et d'Industrie	1	1
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	1	1
	9	9

COLLEGE PRIVÉ		
Structures	Titulaires	Suppléants
CEDP 47	1	1
Association Agrobio 47	1	1
Jeune Chambre Économique d'Agen	1	1
FDSEA	1	1
Cluster Eau et Climat	1	1
Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne	1	1
Société civile	1	1
Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment	1	1
Chemins Verts de l'Emploi (MSA)	1	1
Fondation du Patrimoine	1	1
Association des Amis de l'Abbaye de St Maurin	1	1
	11	11

Fiche Action Tourisme

FICHE ACTION 3 DEVELOPPER LE PATRIMOINE TOURISTIQUE ET LE FAIRE VIVRE	
Fonds mobilisé	FEDER OS 5.1
Description	<p>Malgré des richesses patrimoniales authentiques (paysages, villages de caractère, gastronomie ...), les potentiels touristiques de l'Agglomération d'Agen sont encore peu valorisés et peu structurés (tourisme vert, tourisme d'affaire, gastronomie, agrotourisme).</p> <p>Cette fiche-action vise à améliorer l'attractivité du territoire pour en faire une destination touristique à part entière et pas seulement un lieu de passage.</p>
ELIGIBILITE / NON ELIGIBILITE	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie thématique ou d'amorçage de projet (exemple : coordination d'acteurs touristiques publics et privés du territoire, élaboration de projets d'aménagement et de développement touristique, en lien notamment avec les activités (agricoles ou autres) du territoire, mise en réseau des groupements de producteurs et d'acteurs de développement touristique, etc.) Conception de produits innovants fondés sur la valorisation des offres touristiques existantes Consolidation d'une offre « écotourisme » liée à la valorisation des sites naturels locaux Promotion de visites de circuits touristiques, de sites naturels et patrimoniaux, de circuits de découverte du patrimoine, etc. Projets à visée touristique d'aménagement d'espaces, de mise en valeur de la Garonne et des itinéraires liés à l'eau, valorisation et préservation de paysages, mise en valeur du patrimoine bâti
Bénéficiaires	<p><u>Ne sont pas éligibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les SCI (Sociétés Civiles et Immobilières) Les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole
Dépenses	<p><u>Ne sont pas éligibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les dépenses d'auto-construction Les contributions en nature
Eligibilité temporelle des dépenses	01/01/2021 Tout commencement d'exécution avant le dépôt de la demande d'aide est susceptible de rendre tout ou partie du projet inéligible.
Lignes de partage avec les autres dispositifs	Le projet ne sera pas financé sur cette fiche-action s'il est éligible à un autre dispositif du Plan Stratégique Régional, du FEAMPA (hors OS 3.1), ou du programme régional FEDER-FSE+ (hors OS5), dont notamment l'OS 2.8 « Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone ».
FINANCEMENT	
Subvention	80 % (aides publiques cumulées) maximum des dépenses éligibles retenues lors de l'instruction par l'Autorité de gestion (Région Nouvelle-Aquitaine)
Autofinancement	20 % minimum
Cofinancement	Possible mais pas d'un autre fonds européen
Planchers	25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée ET 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. <i>Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.</i>
Plafonds	<ul style="list-style-type: none"> Étude seule : 30 000 € de subvention FEDER Autres types d'actions : 100 000 € de subvention FEDER

LES REGLES DE FONCTIONNEMENT

Ne sont pas éligibles (bénéficiaires) :

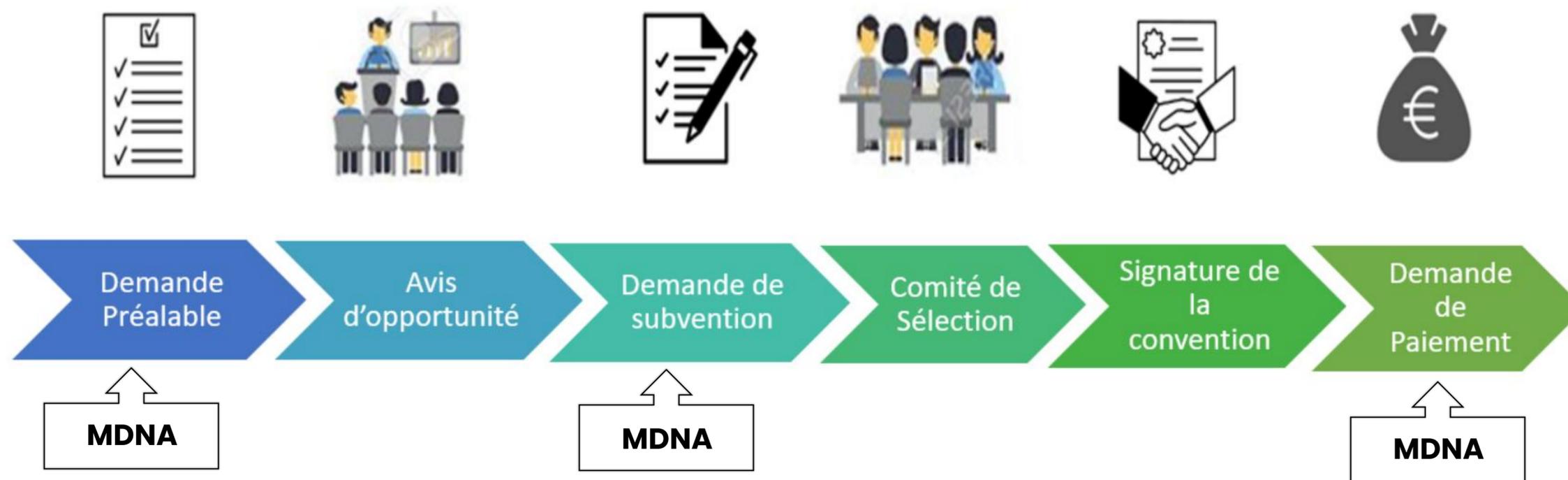
- Les SCI
- Les particuliers (pas de numéro de SIRET)

Ne sont pas éligibles (dépenses) :

- Les investissements matériels et les projets d'ingénierie (immatériel et/ou coups de personnel) des communes de plus de 25 000 habitants (Agen)
- Les dépenses d'auto-construction
- Les contributions en nature

	FEDER OS 5.1		LEADER	
	Porteurs Publics	Porteurs Privés	Porteurs Publics	Porteurs Privés
Subvention maximum	80 % des dépenses éligibles			80 % des dépenses éligibles (dont cofinancement)
Autofinancement	20 % minimum			
Cofinancement public (Etat, Région, etc.) Mais pas d'un autre fonds européen	Possible			Obligatoire
Double plancher Uniquement à l'instruction de la demande de subvention.	25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération ET 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle		8 000 € de dépenses éligibles sur l'opération ET 5 000 € d'aide FEADER prévisionnelle	
Plafonds subvention	Etude seule : 30 000 € Autres types d'action : 100 000 €			
Modalité de versement	<ul style="list-style-type: none"> • Avance (selon la Région et si les autres cofinanceurs versent une avance) • Acompte (possible seulement si les autres financeurs versent un acompte) • Solde 			

Le circuit de gestion d'un projet



L'instruction des dossiers s'appuie sur **le respect de la commande publique** : pièces à fournir : Règlement de consultation, CCAP, CCTP, Actes d'engagement, Devis, notification, courriers de rejets, Avis de publicité, Registre des dépôts, etc....

Dépôts des dossiers sur MDNA

Bienvenue

sur l'interface de dépôt et de suivi des demandes d'aides régionales et européennes Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Un espace personnel pour déposer vos demandes d'aides régionales et européennes



Un compte unique
pour toutes vos démarches
en Nouvelle-Aquitaine.



Une saisie simplifiée
pour vous faire gagner du
temps !



Un suivi en ligne
de vos demandes d'aides
et de subventions.

Connectez-vous à votre compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

Pour accéder à votre espace personnel, il est nécessaire de créer un compte Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine.

JE ME CONNECTE

JE CRÉE UN COMPTE

Le GAL – Les projets LEADER 2014-2020

PROJETS RAYONNANTS SUR LE TERRITOIRE

- Sérignac-sur-Garonne:**
 - Circuit des vieux métiers, du patrimoine et des paysages SÉRIGNAC SUR GARONNE
 - Travaux pour promouvoir la restauration du clocher Tors de la commune ÉRIGNAC SUR GARONNE
 - Étude pour la création d'un éco-parc, phases 1 et 2 STE COLOMBE EN BRUILHOIS
 - Sentiers de découverte et restauration de la cale BOË
 - Aménagement et réhabilitation du Prieuré MOIRAX
 - Étude et création d'une piste cyclable entre Moirax et Le Passage d'Agén MOIRAX
- St-Hilaire-de-Lusignan:**
 - Espace multimédia intergénérationnel ST HILAIRE DE LUSIGNAN
 - Mise en valeur paysagère du site des deux maisons éclusières de l'ex-canalet LE PASSAGE D'AGEN
- Brulhois:**
 - Création d'un réseau de chaleurs bois/énergie ST ROMAIN LE NOBLE
- Moirax:**
 - Espace culturel de proximité autour du livre et du numérique MOIRAX
- Agen-Boé:**
 - Plateforme de valorisation des déchets du MIN d'Agén-Boé BOË
 - Modernisation du Carreau des producteurs locaux du MIN d'Agén-Boé BOË
- Autres zones:**
 - Aménagement d'un tiers-lieu BEAUVILLE
 - Création d'un jardin public, pédagogique et social LA SAUVETAT DE SAVERES
 - Étude de faisabilité pour la création d'un cheminement cyclable le long de la Garonne
 - Élaboration du Plan de paysage du Pays de l'Agenais
 - Halle de plein vent ST MARTIN DE BEAUVILLE
 - Circuit de découverte en Pays de Serres
 - Circuit numérique des sites touristiques majeurs
 - Répertoire des producteurs et magasins en circuits courts
 - Garage automobile solidaire APREVA 47
 - Création d'un pôle des Métiers d'art en Agenais

PROJETS DE COOPÉRATION

- Avec l'Agence de développement touristique du Tarn-et-Garonne: *Secrets du Sud-Ouest: De vins en découvertes*
- Avec la communauté de l'Albret: *Mise en tourisme de la liaison cyclable Agenais-Albret*

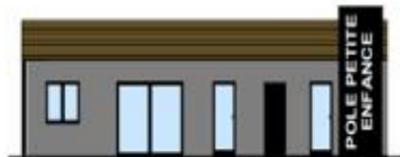
Le GAL – Les projets LEADER/FEDER OS5.1 2021-2027



Réhabilitation de la médiathèque AGEN



Accueil de loisirs sans hébergement AGEN



Pôle Petite Enfance FOULAYRONNES

Logement social SAUVAGNAS



Tiers-lieu SAUVAGNAS



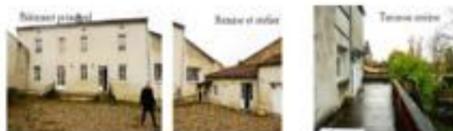
Logements sociaux BEAUVILLE



Gîte d'étape SERIGNAC SUR GARONNE



Étude urbaine BRAX



Acquisition d'une habitation pour une nouvelle mairie AUBIAC



Acquisition d'une maison pour une Maison d'Assistants Maternels MOIRAX



Logement social à l'étage de la mairie FALS



Salle Artificielle d'Escalade BEAUVILLE

